

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02275

Société : RAM gA116

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SAADI EL DUSTAFHA

Date de naissance :

01/01/1952

Adresse :

67 ATTADAMOUNE Rue 6, N° 61 OULIA CASABLANCA

Tél. : 06 49 34 27 82

Total des frais engagés : 746,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/11/2021

Nom et prénom du malade : SAADI EL DUSTAFHA

Age : 59 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

SAADI EL DUSTAFHA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.10.2014	CC		35000	Dr. A. Erradi 102, Bd. Samir El Eddine Résidence Sétif 1 ^{er} Etage Tél.: 03 22 89 76 52

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 STEPHARMACIE HASSAN AL-SABANCİ Casablanca Lot 10, Hajjatou Roud N° 3 Lote 10 Casablanca - Tel: 0522 93 10 28	16/10/2021	396,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Important :

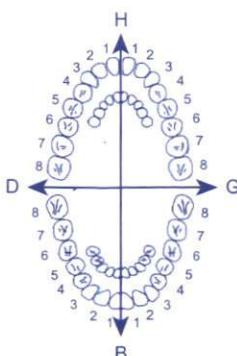
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT



**27261C/6
04 2020
04 2022
PPV: 205,00 Dhs
AMM: 404/17DMP/21**

Mynazol® 150 mg
 gelules FLUCONAZOLE
 PROMOPHARM SA

6 118 000 242017

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENÉROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Ain Chock

■ Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles

■ Maladies Sexuellement Transmissibles

■ Cosmétologie ■ Allergologie

■ Chirurgie de la peau ■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية

طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

■ أمراض الجلد والشعر والأظافر ■ أمراض الحساسية

■ الأمراض التتناسلية ■ التجميل

■ العلاج بالليزر ■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : Le 16-10-2011 الدار البيضاء في :

Souscrip. No. 34



27,30 - Ketoderm crème

Tout 100g autres effets de douceur

plus pour occire



- dermal cream

17,40

Tout 100g autres effets de douceur

plus pour occire

205,00

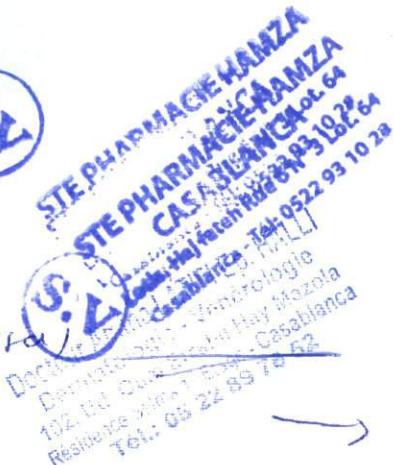
- oxygène soluble bleu

20 g pour soins



107,50

18 cl / kg 20 g



- Rutaqef S expert uree

Jan 2011 Rachid et les 200 levées

- Cereen Benen Neeed place

Jouef Blc 6pm

Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
Dermatologie - Vénérologie
102, Bd. Oum Errabbi Hay Mazola
Résidence Senna 4^e Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 83 75 52



- Dkrlx creen

39,60

Jan less le m larteg

396,80

Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
Dermatologie - Vénérologie
102, Bd. Oum Errabbi Hay Mazola
Résidence Senna 4^e Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 83 75 52

STE PHARMACIE HAMZA
C'LANCA
Lote. 112, 1er étage, Rue 6 N° 3 Lot. 4
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28